

Réduisez vos risques de récurrence après un cancer

Le programme « Branchez-vous santé » d'AG2R LA MONDIALE vous permet de bénéficier d'un parcours post-traitement basé sur les interventions

non médicamenteuses (INM), afin de diminuer les risques de résurgence de la maladie et améliorer votre qualité de vie.

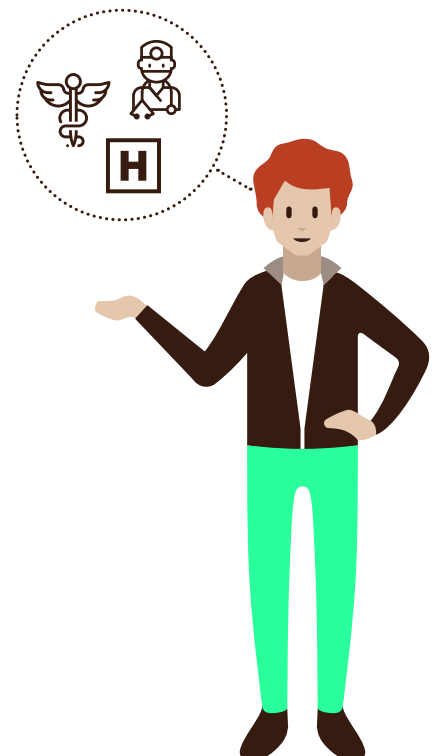
Qu'est-ce que le #ParcoursINM après cancer ?

C'est un programme d'accompagnement progressif et personnalisé, basé sur les interventions non médicamenteuses. Il commence **dès la fin de vos traitements hospitaliers et médicaux** (chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie...). Sa durée, entre 3 et 12 mois, s'adapte à vos besoins.

Chaque cycle de 3 mois débute et se termine par un **entretien téléphonique** portant sur vos habitudes de vie. Votre interlocuteur est un ou une infirmière qualifiée, qui reste votre référent pendant toute la durée du parcours. C'est lui/elle qui assure la relation avec les professionnels de santé que vous serez peut-être amené à rencontrer (diététicien, enseignant en activités physiques adaptées...).

Quel est son objectif ?

Grâce à l'action combinée de la pratique d'une activité physique intense et adaptée, d'une alimentation saine et d'un engagement motivationnel soutenu, le #ParcoursINM après cancer contribue à réduire les effets secondaires liés aux traitements et améliorer votre état de santé général. Ce faisant, **il participe à la rémission et à la prévention des récurrences.**



Puis-je en bénéficier ?

Oui, vous en bénéficiez en tant que **salarié affilié à un régime de protection sociale AG2R LA MONDIALE** (prévoyance ou santé), si votre branche professionnelle a mis en place le programme de prévention « Branchez-vous santé ». Vous devez avoir terminé votre traitement contre le cancer (hors leucémie).

Combien cela me coûtera-t-il ?

Ce service est **intégralement pris en charge** par le programme « Branchez-vous santé » d'AG2R LA MONDIALE.

Comment dois-je procéder ?

Pour bénéficier de l'accompagnement personnalisé, contactez un ou une infirmière dédiée au :

0 801 801 321

Service & appel
gratuits



En s'appuyant sur ces 3 éléments essentiels, ce dispositif vous encourage, en changeant votre mode de vie, à devenir **acteur de votre propre santé**.

Le saviez-vous ?

Les **interventions non médicamenteuses (INM)** sont des thérapies qui visent à prévenir, soigner ou guérir un problème de santé, tout en évitant le recours aux traitements médicamenteux.

Des études scientifiques ont démontré l'efficacité de ces soins dans la lutte contre la récurrence du cancer, lorsqu'ils sont intégrés dans un parcours individualisé. Il est ainsi possible de **réduire de 30 à 50 % les risques de rechute** après traitement.

Près de **400 000 nouveaux cas de cancer** sont diagnostiqués chaque année en France (382 000 en 2018)⁽¹⁾. C'est la première cause de mortalité prématurée en France, devant les maladies cardiovasculaires.



Pour en savoir plus :

<https://www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/prevention/le-parcours-inm-de-lutte-contre-les-recidive>

(1) Rapport « Les cancers en France », Institut national du cancer, 2019.